

Futur nouvel étudiant en cours à distance Assas

Par **Darkden**, le **03/04/2019** à **15:50**

Bonjour à tous,

Tout d'abord, félicitations pour ce forum, il est extrêmement complet et convivial.

Concernant ma présentation, je suis un homme de 35, père de famille, et j'attends l'ouverture des inscriptions à l'Assas pour la licence de droit à distance.

Dans la vie je travaille déjà dans le domaine du droit

A un de ces jours!

Par **LouisDD**, le **03/04/2019** à **18:34**

Salut

Bienvenue parmi nous !

Votre métier vous met déjà en contact avec le droit, c'est super de parfaire vos compétences, mais du coup je me demande c'est pour en faire quoi ? Vous souhaitez changer de boulot ou plutôt monter dans la hiérarchie, ou autre ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/04/2019** à **07:43**

Bonjour

Nous sommes ravi de vous accueillir sur Juristudiant

Cette section vous intéressera sans doute <http://www.juristudiant.com/forum/carnet-de-bord-d-une-etudiante-a-distance-f77.html>

Il s'agit d'un carnet de bord rédigé par Marine une étudiante à distance.
Il contient moult conseils utiles et pertinents.

Par **Kombo**, le **04/04/2019** à **10:49**

Bonjour et bienvenue à vous !

Je suis en première année de licence à distance avec Assas. Si vous avez des questions n'hésitez surtout pas !

Par **Darkden**, le **04/04/2019** à **19:14**

Merci à tous pour vos messages. Alors pour répondre dans l'ordre, j'aime de droit dans sa globalité, c'est et j'aime aussi la fiscalité. Je fais actuellement que du droit pénal, et je souhaite m'orienter vers du droit des affaires/ droit fiscal. Donc disons que je pense avoir fait le tour de ma profession, et je veux recommencer une nouvelle carrière à 40ans, donc M2. Avec les équivalences, il semble que je pourrais intégrer directement une L2, mais je ne le désire pas, du fait que je pense que je vais manquer pas mal de choses sur le long terme, et particulièrement en méthodologie.

Pour répondre à Isodore, oui merci, j'avais déjà lu son blog, très bien fait !

Et pour Kombo, comment se passe votre année? Vous avez déjà dû passer votre premier partiel, comment vous êtes vous sentis?

Au plaisir,

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2019** à **07:29**

Bonjour

[citation]je vais manquer pas mal de choses sur le long terme, et particulièrement en méthodologie. [/citation]

Effectivement, c'est en première année que les étudiants sont formés à la méthodologie des différents exercices notamment le cas pratique et la dissertation juridique.

Par **Kombo**, le **05/04/2019** à **08:19**

Je confirme qu'il est sage de rentrer directement en L1. Je pouvais également entrer en L2 directement mais les fondamentaux de méthodo vont s'acquérir en 1ère année et je n'avais jamais fait de droit pour ma part donc la L1 était indispensable. De plus, les matières sont intéressantes et permet un fort élargissement de la culture générale, c'est donc bon à prendre.

Mon année se passe bien pour le moment, j'ai validé le 1er semestre avec un 12 de moyenne. Mes notes de contrôle continu au semestre 2 sont pour le moment corrects. L'année est par contre très dense, il faut être motivé, très endurant et surtout très bien

organisé avec une activité professionnelle à côté.

Beaucoup de cours à visionner en vidéo, du temps nécessaires pour prendre des notes et faire des fiches, du travail à faire dans chaque matière (pas toujours obligatoire mais parfois fortement conseillé pour ne pas se planter au partiel), des notes parfois décourageantes au début (j'ai commencé l'année par un 5,5...). Il y a toujours du retard qui s'accumule et il faut bien gérer.

Par contre, même si beaucoup d'abandon, une très bonne ambiance et beaucoup de solidarité entre les étudiants à distance via des groupes de conversations sur les réseaux sociaux, et c'est vraiment essentiel.

Par **Darkden**, le **05/04/2019** à **14:48**

Merci beaucoup pour toutes ces précisions. Je commence déjà à travailler les matières de L1, quelles sont selon vous les choses à aborder de manière approfondie afin de "gagner du temps" sur ces matières lorsque je commencerais mon année?

Je suis actuellement sur l'introduction à l'histoire du droit à travers les âges, et je me demande quoi faire après. Attaquer le droit civil et constitutionnel? Autre chose?
Merci à tous :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2019** à **15:21**

Bonjour

Les deux matières les plus importantes en première année sont l'introduction au droit civil et le droit constitutionnel.

Par **Darkden**, le **05/04/2019** à **15:33**

Merci de l'information Isidore, je sais vers quelle matière me tourner alors ;)

Par **Kombo**, le **05/04/2019** à **16:09**

Je confirme les propos d'Isidore. Pour ma part j'avais commencé avec un cours d'intro au droit civil trouvé sur internet.

Tu peux trouver les programmes des cours sur le site d'Assas pour t'aider dans tes recherches (attention ils seront peut-être légèrement différents selon les profs mais l'idée générale est la même).

Sinon il y a des manuels très bien. Pour le cours d'intro au droit civil je ne t'en recommande

pas tu peux trouver facilement tout ce qu'il faut sur internet.

Par contre, pour le droit constitutionnel je te conseille d'acheter le manuel d'Hugues Portelli qui est exactement le cours que tu auras en 1ère année. C'est celui qui est recommandé par le prof de constit et c'est exactement le même cours en un peu plus complet (dans le livre). c'est le seul manuel que j'ai acheté pour ma part !

Par **Kombo**, le **05/04/2019** à **16:11**

J'ajouterai aussi malgré les coefficients et les barèmes de points (que je t'invite à consulter attentivement en début d'année) de ne surtout pas faire l'erreur (trop répandu) de négliger les complémentaires.

Beaucoup de chose à apprendre et si ce n'est pas fait au fil de l'eau c'est dur à rattraper et crois moi chaque point compte surtout que c'est noté très durement en constit (moins en civil, c'est ça qui sauve !)

Par **Darkden**, le **06/04/2019** à **17:15**

Merci pour ces précieuses infos ;)

Deux livres commandés (grâce aux infos glanées sur ce site)

- vocabulaire juridique de Mr Cornu
- Droit constitutionnel de Mr Portelli

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2019** à **08:13**

Bonjour

Très bon choix pour le lexique juridique car c'est pour moi le plus complet.

Par **Darkden**, le **07/04/2019** à **21:42**

Merci Isidore, je l'ai lu sur un de vos posts sur ce site ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/04/2019** à **07:56**

Bonjour

Content de voir que vous trouvez votre bonheur sur notre forum [smile3]

N'hésitez pas à poser toutes les autres questions que vous pourriez avoir.

Par **Darkden**, le **08/04/2019** à **13:29**

Merci bien ! Pour sûr, je n'y manquerai pas :)